



GUIDE DES PARENTS

ÉTÉ 2026





## INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOUVELLE ADMINISTRATION  
CONTACTEZ-NOUS

### PAGE 2

ABSENCE

HORAIRE

INSTALLATIONS

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

REÇU D'IMPÔT

RETARD

### PAGE 3

AUTORISATION DE DIFFUSION  
DE PHOTOGRAPHIES

COMMUNICATIONS

ÉQUIPE

FORMATION DE NOS ANIMATEURS

RATIOS DES GROUPES

### PAGE 4



## LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

BAIGNADE

MÉDICAMENTS PRESCRITS

PROCÉDURE D'URGENCE

### PAGE 5



## AU CAMP, J'APPORTE...

BRIS, VOLS OU PERTES  
DANS MON SAC À DOS  
DANS MA BOÎTE À LUNCH  
LUNCH SECOURS  
SUR MOI

### PAGE 6



## RÈGLEMENTS DU CAMP DE JOUR

CODE DE VIE  
MODALITÉS D'APPLICATION

### PAGE 7

## NOUVELLE ADMINISTRATION, MÊMES ENGAGEMENTS

Les Centres d'Activités Physiques Rivière-du-Nord s'allient à Vision Loisirs pour l'opération du Camp Je Bouge!

Vision Loisirs est un organisme spécialisé dans l'opération de camps de jour et dont la mission est de créer un environnement favorable au développement de la jeunesse. Ils auront comme principale responsabilité de former, d'encadrer et de supporter les équipes d'animation et de coordonner le camp.

Nos engagements, eux, n'ont pas changé :

- Une programmation variée de spécialités sportives et d'activités physiques;
- Une équipe passionnée, chaleureuse et compétente;
- Un camp abordable à quelques minutes de chez vous;
- Une opportunité pour les jeunes de découvrir de nouvelles passions dans des installations sécuritaires et adaptées.



**CONTACTEZ-NOUS**



(450) 436-1560



[campjebouge@caprdn.ca](mailto:campjebouge@caprdn.ca)



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### ABSENCE

Il **n'est pas nécessaire d'appeler** pour signaler l'absence de votre enfant, et les journées manquées ne seront pas remboursées.

### RETARD

Des frais de **15 \$ par tranche de 30 minutes** seront appliqués pour tout retard après 17 h 30.

### HORAIRE

**7 h 30 à 9 h** - Service de garde (gratuit) et arrivée des enfants\*

**9 h à 16 h** - Camp de jour

**16 h à 17 h 30** - Service de garde (gratuit) et départ des enfants\*

\*Les enfants doivent arriver entre 7 h 30 et 9 h et repartir entre 16 h et 17 h 30. Si vous prévoyez une arrivée après 9 h ou un départ avant 16 h, merci de nous en informer le plus tôt possible.

Par mesure de sécurité, le **mot de passe** sera demandé à la personne venant chercher l'enfant en fin de journée. Le mot de passe a été défini lors de l'inscription et pourra vous être rappelé lorsque vous viendrez porter votre enfant à sa première journée.

### INSTALLATIONS

**École Polyvalente Saint-Jérôme (535 rue Filion, Saint-Jérôme)**

**École Notre-Dame\*** (581 rue Ouimet, Saint-Jérôme)

\*Pour la **spécialité basketball seulement**, l'accueil se fait malgré tout à la Polyvalente.

### POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Un remboursement complet (100 %) est offert pour toute annulation faite **avant le début de la semaine du camp**. Après le début de la semaine, un remboursement partiel sera accordé, correspondant au montant payé moins le coût des services déjà rendus. Des frais d'administration de 10 % s'appliqueront si l'annulation provient du client.

### REÇU D'IMPÔT

Un Relevé 24 sera disponible sur notre plateforme en février 2027 pour fins d'impôt. Il **sera émis au nom de la personne qui a payé**, si son **numéro d'assurance sociale** a été inscrit sur la fiche d'inscription.

## COMMUNICATIONS

Chaque semaine, un courriel vous sera envoyé avec les informations essentielles pour le bon déroulement des activités. De plus, des photos ou vidéos seront partagées sur la page Facebook et Instagram des Centres d'activités Physiques de la Rivière-du-Nord.

Veuillez nous informer rapidement de tout changement d'adresse courriel.



## AUTORISATION DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIES

Des photos seront prises durant le camp et pourraient être utilisées sur notre page Facebook et notre site Web. L'autorisation à cet effet est incluse dans le formulaire d'inscription.

## RATIOS DES GROUPES

**5-6 ans** 1 animateur pour 10 enfants  
**7-8 ans** 1 animateur pour 12 enfants  
**9 ans et +** 1 animateur pour 14 enfants

## NOTRE ÉQUIPE

En plus d'une vingtaine d'animateurs chevronnés, le Camp Je Bouge peut compter sur l'expertise d'une équipe de responsables d'expérience. L'ensemble de cette équipe œuvre dans le milieu des camps depuis plusieurs années et sera présent au quotidien pour assurer à vos enfants un été mémorable.

## FORMATION DE NOS ANIMATEURS

Tous nos animateurs doivent avoir complété le diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA) ainsi qu'un cours de premiers soins camp de jour avec RCR (8 heures). Le DAFA comprend 28 heures de théorie et 32 heures de pratique. En plus, deux formations supplémentaires de 7 heures sont offertes à tout le personnel pour assurer une approche professionnelle et adaptée aux besoins des enfants. Nos animateurs reçoivent donc un minimum de 67 heures de formation avant le début du camp.

## ACTIVITÉS AU CAMP

Étant un camp axé sur le sport, nous privilégions les activités qui font bouger les enfants. Chaque groupe aura accès à la piscine intérieure de la polyvalente au moins une fois par semaine. Le camp bénéficie également de jeux d'eau, d'espaces verts et de modules de jeux à proximité, qui seront utilisés régulièrement tout au long de l'été. Des activités spéciales seront aussi proposées presque chaque semaine, et vous en serez informés par l'infolettre hebdomadaire.

# LA SÉCURITÉ AVANT TOUT



## MÉDICAMENTS PRESCRITS

Lors de l'inscription, vous devez indiquer si votre enfant doit prendre des médicaments pendant le camp de jour.

Lors de la première journée du camp, vous pourrez donner les médicaments à un membre de l'équipe de coordination. À l'exception de l'EpiPen que l'enfant gardera sur lui en tout temps, dans une pochette dédiée à cet effet. Si vous possédez un 2e injecteur, celui-là pourra être remis à l'équipe de coordination.

Les médicaments seront administrés par un membre de l'équipe de coordination, selon la posologie indiquée, et sera remis au parent à la fin de la semaine.

Il est important de préciser sur le formulaire d'inscription si votre enfant doit porter un **vêtement de flottaison individuel (VFI)**. L'enfant pourra utiliser son propre VFI ou gilet de sauvetage homologué par Transport Canada, ou nous pourrions lui en fournir un pour la baignade (aucun objet flottant de type « swim aid » ne sera accepté). Nos sauveteurs pourraient exiger qu'un enfant porte un VFI.

## PROCÉDURE D'URGENCE

### Blessure mineure

Notre personnel administrera les premiers soins de base. À la fin de la journée, vous serez informé de l'incident et des mesures prises pour soigner votre enfant.

### Blessure majeure

Les premiers soins seront administrés et votre enfant sera ensuite conduit en voiture, accompagné d'un intervenant, vers une clinique médicale ou sera transporté à l'hôpital en ambulance, selon la gravité de son état. Nous communiquerons avec vous le plus rapidement possible. Si nous ne réussissons pas à vous joindre et que des soins immédiats sont nécessaires par l'état de votre enfant, l'autorisation parentale que vous avez donnée lors de l'inscription de votre enfant nous permettra d'autoriser toute action médicale par le personnel soignant.

## BAIGNADE

En plus des animateurs.trices, il y aura toujours deux sauveteurs qui assureront la surveillance des baignades. Des petits groupes seront formés afin de respecter le nombre maximum de personnes à la piscine.

# AU CAMP, J'APPORTE...

## SUR MOI

- **Vêtements confortables et adaptés à la température** (nous allons être presque toujours à l'extérieur);
- **Espadrilles** (adaptées pour faire du sport);
- **Casquette ou chapeau** (nous sommes toujours dehors!);
- **Bouteille d'eau** (ESSENTIELLE, nous pouvons utiliser les fontaines d'eau seulement pour remplir nos bouteilles);
- **Crème solaire sur ma peau** (merci d'en appliquer avant l'arrivée au camp).



## DANS MA BOÎTE À LUNCH

- Repas froid ou dans un thermos (nous n'avons pas accès aux micro-ondes);
- Deux collations;
- Bouteille d'eau.

**Aliments sans arachides ou noix.**

## DANS MON SAC À DOS

- Maillot de bain et serviette;
- Crème solaire;
- Vêtements de rechange.

## BRIS, VOLS OU PERTES

Nous ne sommes pas responsables des objets volés, brisés ou égarés (bijoux, lunettes, objets électroniques, etc.).

Les enfants ne sont **pas autorisés à amener des jeux ou jouets de la maison.**



## LUNCH SECOURS

Si votre enfant n'a pas son lunch, nous vous contacterons pour que vous puissiez le lui apporter. Si cela n'est pas possible, un lunch secours lui sera fourni (repas congelé, deux collations et un jus). À partir du deuxième oubli, des frais de 10\$ seront facturés pour chaque lunch manquant.



# RÈGLEMENTS DU CAMP DE JOUR

## CODE DE VIE

Le code de vie vise à offrir un environnement sain, sécuritaire et respectueux, sans aucune forme de violence. Il est connu et appliqué par tout le personnel. En cas de non-respect, le camp se réserve le droit d'exclure un enfant d'une activité, de le suspendre ou de mettre fin à sa participation, si son comportement nuit au bon fonctionnement du camp.

### RÈGLE 1

**Je respecte les autres campeurs dans mes gestes et mes paroles.**

- En utilisant des mots respectueux pour parler aux autres.
- En ayant une attitude respectueuse (aucun geste déplacé).
- En n'insultant pas et en ne me moquant pas des autres.
- En ne favorisant pas la violence.
- En évitant tous les types de bousculade (poussées, jambettes, etc.).
- En ne portant pas de vêtements avec des inscriptions ou des dessins à caractère haineux, violent ou obscène.

### RÈGLE 2

**Je respecte mes animateurs et le personnel du camp.**

- En étant attentif aux consignes qui me sont données par un membre du personnel, pour ma sécurité et celle des autres.
- En répondant, en m'expliquant et en agissant poliment.
- En participant de façon positive aux activités proposées.

### RÈGLE 3

**Je respecte mon environnement et le matériel.**

- En utilisant correctement le matériel qui m'est confié.
- En déposant les déchets dans les poubelles.
- En prenant soin de la nature qui m'entoure.

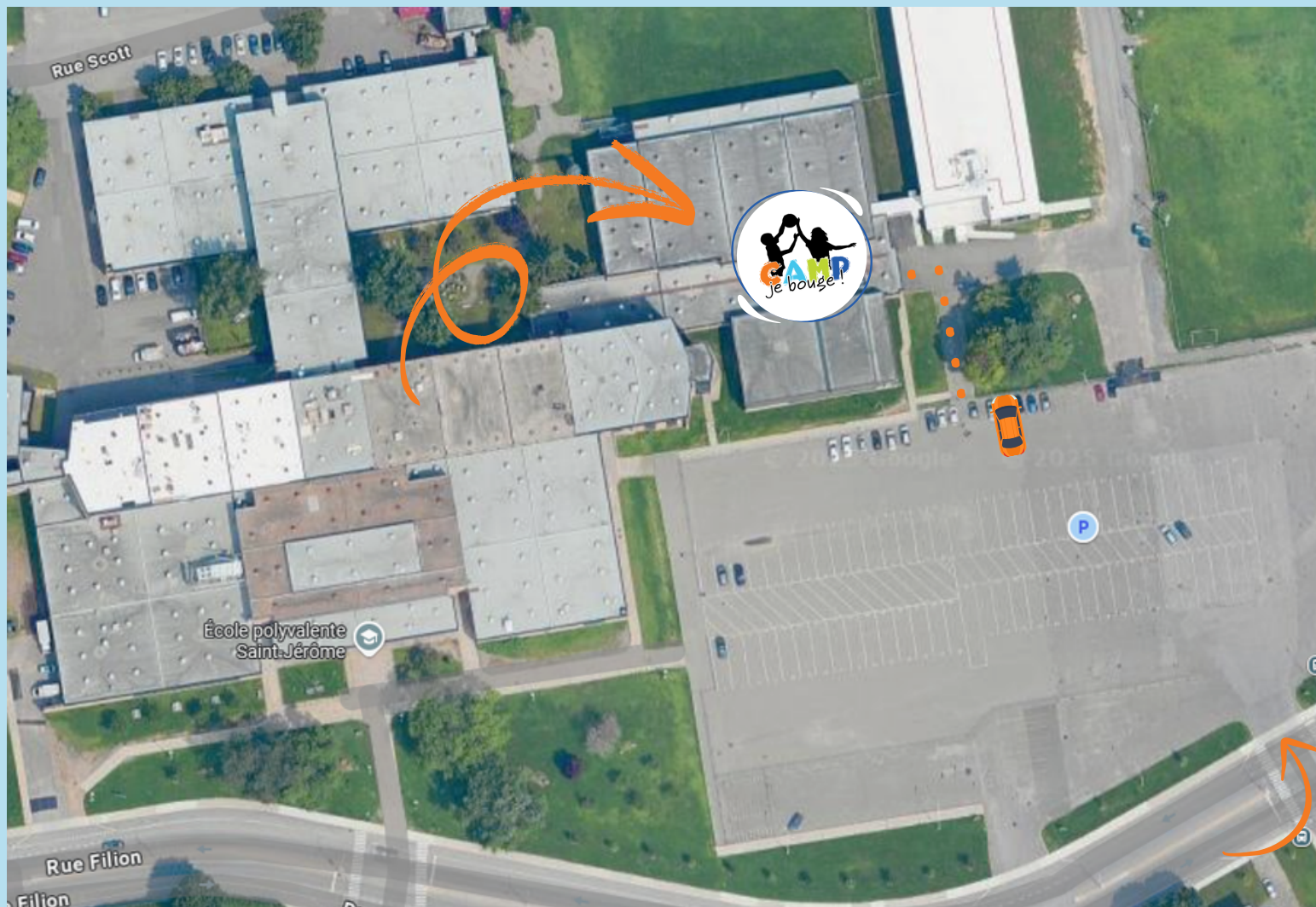
## MODALITÉS D'APPLICATION

L'animateur est le principal responsable de la gestion de son groupe et veille, avec le soutien des coordonnatrices et de la direction, au respect du code de vie. Tous les membres du personnel ont toutefois l'autorité d'intervenir auprès d'un campeur en cas d'infraction. Les conséquences varient selon la gravité de la situation.

Pour tout manquement important, un rapport d'intervention sera rédigé par une coordonnatrice et un suivi sera fait auprès des parents. En cas d'expulsion, ceux-ci devront venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais.

# ANNEXE

## ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME (535 RUE FILION, SAINT-JÉRÔME)



BUREAUX ADMINISTRATIFS  
LES CENTRES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES RIVIÈRE-DU-NORD  
655, RUE FILION, SAINT-JÉRÔME J7Z 1J6  
450 436-5757 / INFO@CAPRDN.CA